

ASSAINISSEMENT

Conformité réglementaire de l'assainissement collectif

	2023
Systemes d'assainissement	Conformité réglementaire
CABANNES	Oui
CHATEAURENARD – LA CRAU	Oui
CHATEAURENARD – VILLE/DURANCE	Oui
CHATEAURENARD – Z.I.	Oui
EYRAGUES	Oui
GRAVESON	Oui
MOLLEGES	Oui
NOVES – CHEF-LIEU	Non (non représentativité de l'autosurveillance)
NOVES – LA-FOND-DU-LOUP	Oui
NOVES – LES-PALUDS	Oui
ORGON	Oui
PLAN-D'ORGON	Oui
ROGNONAS	Oui
SAINT-ANDIOL	Oui

Commentaires :

Les réseaux et stations d'épuration des eaux usées sont conformes à la réglementation en vigueur en 2023, à l'exception de la station de traitement de Noves dont l'autosurveillance est jugée non représentative par la Police de l'eau (sujet en cours de résolution).